

## ATELIER DES TERRITOIRES - BOURGOGNE 2013

### l'Atelier des territoires - quel sens pour les territoires bourguignons ?

#### OFFRIR UN NOUVEAU REGARD, UNE NOUVELLE ÉCHELLE DE PROJET

La démarche « Atelier des territoires » réside d'abord dans la réflexion à une échelle de territoire différente. Habités à penser au niveau de leur ville ou agglomération, les élus et les services de l'État ont rarement l'occasion et le temps de prendre du recul pour se donner la possibilité d'un regard global, replaçant leurs décisions à une échelle territoriale large, en connexion avec d'autres villes ou agglomérations ou, plus simplement, avec les territoires qui les entourent. Ce regard nouveau, cette mise en perspective des enjeux dans l'espace, mais aussi dans le temps, peut permettre d'entrevoir des solutions jusqu'alors inimaginables et de prendre la mesure des conséquences des décisions actuelles au niveau territorial...

#### BÉNÉFICIER D'UNE PRISE DE REcul

L'Atelier va permettre aux acteurs de prendre du recul sur leurs actions. Cette prise de recul est possible lors de moments forts dans la vie des territoires, qui permettent la mise en perspective et le balancement itératif entre différentes échelles, pour saisir les éléments de cohérence à court et à long terme. Dans le prisme de l'échelle supra-territoriale, les projets actuels des collectivités seront éclairés de nouvelles données et vont probablement évoluer. Les hypothèses de départ vont se voir confirmées ou bousculées, tout en gagnant en cohérence tant à l'intérieur du territoire qu'avec les territoires voisins.

#### NOUVEAU POSITIONNEMENT DE L'ÉTAT

L'Atelier des territoires offre à l'État l'opportunité de renforcer sa posture d'accompagnateur des élus et des collectivités, avec un dépassement du cadre habituel par l'apport d'une équipe projet pluridisciplinaire, au regard neuf, extérieur à la région.

L'apport de l'équipe projet doit permettre de débloquent des situations et aider au rassemblement des acteurs, notamment lorsque les enjeux locaux sont opposés, voire conflictuels. Elle est force de proposition pour la construction d'une stratégie de territoire fondée sur une production de connaissance, d'expertise, de facilitation et de pédagogie de projet.

#### METTRE EN AVANT LE PROJET

Le projet doit venir d'abord: une vision construite, solidaire et partagée. Les outils sont au service de cette vision, ils sont là pour la mettre en œuvre. Le projet peut aussi tester ces outils et les faire évoluer. Il permet d'innover et de faire bouger les lignes, en réponse aux questions nouvelles.

Diagnosics et analyses ne doivent pas être parallèles ou disjoints mais concourir, de manière transversale et concomitante, à la construction de la stratégie de territoire, pour l'infléchir ou l'expliquer. Les analyses doivent se plier à cette règle et trouver les canaux de diffusion les plus appropriés (la parole, le dessin, les schémas, etc.) pour contribuer au processus de projet.

- ✓ **Mettre en évidence l'intérêt de la réflexion à grande échelle et à long terme pour éclairer les décisions d'aménagement de court terme.**
- ✓ **Sortir de l'opposition protection/développement et créer les conditions du projet en suscitant le débat autour des valeurs propres à chaque territoire.**
- ✓ **Anticiper les changements sociétaux, préparer les territoires à la transition économique et énergétique, assurer une offre cohérente de service public.**
- ✓ **Explorer, par le projet et par le croisement comparatif entre plusieurs sites, des méthodes innovantes, pour tester les outils pour concevoir des territoires durables.**

## Un Atelier, une thématique : les solidarités territoriales

Nous avons souhaité poser les bases de cet Atelier en travaillant sur les notions de **diversité, d'atouts, d'unité et d'intelligence collective**. Ce choix pose d'emblée la question de la solidarité, comme scénario d'inflexion de la tendance de ces dernières années, pour une Bourgogne du bien vivre ensemble, une **Bourgogne « terre d'équilibre »**.

Chacun des sites retenus interroge l'Atelier pour trouver **une organisation territoriale optimale**, qui l'inscrit dans des logiques de **fonctionnement en réseau**. Des liens nouveaux de coopération entre les villes seront créés par **des projets communs**, sur les transports en commun, l'emplacement équitable et territorialement judicieux des équipements et commerces, les espaces naturels et le patrimoine, etc. Cela doit engager les territoires à regarder plus loin qu'aujourd'hui et à aller **chercher des alliances** avec les territoires et départements limitrophes. L'Atelier des territoires est un cadre, qui permet de s'affranchir des limites administratives, dont il faut profiter pour élaborer **un projet cohérent**, tant à l'intérieur du territoire qu'à l'extérieur, en relation avec ses voisins.

Sous l'égide de l'Atelier des solidarités territoriales, nous voulons orienter d'ores et déjà les réflexions territoriales vers **la coopération entre entités structurantes**, pour un aménagement durable et innovant.

### Trois sites seront concernés :

#### L'AVALLONNAIS, TERRE PRÉCIEUSE



Ce territoire à dominante rurale, au patrimoine naturel et bâti exceptionnel, porte d'entrée Nord du PNR du Morvan, est fortement polarisé par la ville centre d'Avallon, en terme d'emplois et d'accès aux commerces et services.

Actuellement, l'Avallonnais ne peut plus penser son développement sans intégrer dans la réflexion les liens qui l'unissent à l'extérieur.

En terme d'occupations de l'espace, d'enjeux fonciers et de gouvernances politiques, l'Avallonnais fait face à une réalité démographique et économique qui exige une gestion concertée et solidaire permettant de mieux valoriser ses ressources spécifiques et ses avantages comparatifs.

#### TERRITOIRE D'EAU : LE VAL DE LOIRE SUD-NIVERNAIS



Territoire marqué par la présence de nombreux cours d'eau, le val de Loire Sud Nivernais est fortement concerné par la problématique inondation. Bien qu'élément de qualité de vie et de développement touristique, le fleuve est perçu avant tout comme une menace pour les activités humaines.

A dominante rurale, ce territoire est cependant riche de la présence de nombreuses implantations industrielles mais la filière automobile est particulièrement fargilisée. Il faut aussi noter le passé minier de La Machine, qui a profondément marqué la physionomie de la ville.

Une des problématiques majeures d'aménagement, à laquelle devra répondre l'Atelier sera donc de contribuer à redonner de l'attractivité à ce territoire, en tirant partie de ses atouts et en intégrant les contraintes liées au risque inondation.

#### LE « CROISSANT FERTILE » : DIJON, CHALON-SUR-SAÔNE, LE CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES



Le chapelet d'urbanisation formé par les agglomérations de Dijon et de Chalon, est orienté du nord au sud par la plaine alluviale de la Saône et du Doubs. En retrait de cet axe, le bassin Le Creusot - Montceau-les-Mines, orienté vers l'Atlantique, a une histoire et un paysage récents liés à la construction du canal du Centre et à la révolution industrielle.

Les infrastructures de transports entre les différents pôles du périmètre jouent toutes un rôle de premier plan au niveau national.



Quelle organisation territoriale pour augmenter le rôle moteur de ce « système » de villes et irriguer l'ensemble de la région, dans une logique de solidarité ? Quelles pistes pour faire de ce territoire et de nos villes, des territoires d'innovation et d'exemplarité, à la pointe de la transition écologique et énergétique ?

La métropole du futur va-t-elle ressembler à un vaste jardin, parsemé de vignes, pelouses et forêts et marqué par les cheminées des anciennes industries extractives, devenues patrimoine sociétal ?